

APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature recrute :

**Médiateur territorial (H/F) Programme CARET : Conservation et Actions pour la
Restauration des Écosystèmes des Tortues caouanne (*Caretta caretta*)**

En emploi saisonnier (CDD à temps complet)

Mission de 6 mois à compter du 01/06/2026

Date limite des candidatures : 16/04/2026

PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature. Il est l'un des onze parcs nationaux français.

Il emploie environ 70 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers, répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général installés au siège de l'établissement à Hyères (Var), ainsi que sur 4 secteurs territoriaux (Port-Cros et Porquerolles formant l'unité territoriale des Iles d'Or, le Secteur continental Ouest et le Secteur continental Est sur la commune de la Croix-Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen, service rattaché à comptabilité distincte, qui emploie 16 agents permanents sur 3 sites (au sein de son siège, à Hyères, et de ses antennes de Montpellier et d'Antibes Juan-les-Pins).

Le Parc national de Port-Cros, premier parc marin d'Europe, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de méditerranée. Il est missionné par le ministère de la transition écologique pour animer la partie française du sanctuaire Pelagos.

Son périmètre d'action qui portait sur les îles de Port-Cros et Porquerolles (cœurs de parc) ainsi que sur des espaces littoraux lui étant confiés en gestion par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ainsi que par des collectivités territoriales, s'est accru dans le cadre des dispositions de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux.

Ainsi le parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n°2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est. 5 communes ont adhéré à la charte du Parc : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle.

Cette charte et ses 6 ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

MISSIONS DU SERVICE ET CONTEXTE

La mission s'exercera dans le cadre de la mise en œuvre du projet CARET – Conservation et Actions pour la Restauration des Écosystèmes des Tortues caouanne (*Caretta caretta*), lauréat de l'appel à projets Mission Nature 2025 « Mer et littoral » porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Le projet, d'une durée de trois ans, a débuté en janvier 2026.

CARET vise à protéger et restaurer les écosystèmes littoraux sableux, constituant des zones fonctionnelles pour la reproduction de la Tortue caouanne. Il s'articule autour de 4 axes :

- Restaurer les habitats de plages et d'arrière-plages dégradés.
- Réduire les pressions anthropiques.
- Sensibiliser et valoriser les opérations de restauration et de préservation des écosystèmes littoraux et de la Tortue caouanne.
- Assurer le suivi et la pérennité des opérations de restauration.

Il fédère les 5 communes adhérentes du Parc national (La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer, Ramatuelle), la Métropole Toulon Provence Méditerranée, le Conservatoire du littoral, le Conservatoire d'espaces naturels, l'association Émergence (coordinateur du RTMMF : Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française) et des acteurs privés.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité du coordinateur du programme CARET, la personne recrutée interviendra sur plusieurs actions engagées pour garantir la bonne réalisation du projet. Elle collaborera étroitement avec les référents thématiques de l'Établissement, les saisonniers mobilisés sur l'aire d'adhésion et les cœurs du Parc national, ainsi qu'avec les partenaires du projet.

Le médiateur territorial assurera notamment les missions suivantes :

- Informer et sensibiliser les usagers des plages—(plagistes, acteurs touristiques, bases nautiques, restaurants, gestionnaires, postes de secours, etc.) en amont de la saison de ponte sur la reconnaissance des traces de tortues caouanne et sur les bons comportements à adopter en cas de ponte ou d'émergence.
- Diffuser les supports de communication existants (affiches, plaquettes, outils pédagogiques), et contribuer à la proposition de nouveaux supports adaptés.
- Participer au suivi de la reproduction de la tortue caouanne selon le protocole du RTMMF (réseau tortues marines de Méditerranée française) : patrouilles réalisées à pied le matin tôt sur les plages pour repérer des indices de pontes.
- Selon les cas et les recommandations du RTMMF, participer au suivi et à la surveillance de nids en journée et/ou soirée et renseigner et sensibiliser les visiteurs.
- Apporter un appui au coordinateur du projet dans l'animation des actions en fonction des besoins du projet (participation à la rédaction des rapports, organisation de réunions, etc.) et participer à leur mise en œuvre sur le terrain.
- Participer aux actions de communication et de valorisation des actions et des résultats du projet auprès du grand public et des acteurs du territoire (photos, actualités, réseaux sociaux, etc.).
- Participer occasionnellement à des animations de stands lors d'événements publics en lien avec les actions du projet CARET.

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste basé au siège du Parc national de Port-Cros, au Castel Sainte-Claire à Hyères
Permis B requis. Des déplacements sur le territoire du Parc national sont à prévoir.
Travail possible tôt le matin, en soirée ainsi que les week-ends.

PROFIL DU CANDIDAT - COMPÉTENCES REQUISES

Formation

Niveau Bac+2 minimum dans les domaines de gestion et protection de l'environnement et des milieux naturels.

Expérience souhaitée :

- Mise en œuvre de protocoles scientifiques.
- Animation, médiation scientifique.
- Travail en réseau avec des collectivités, des associations, des scientifiques.
- Connaissance du territoire, du milieu littoral et des enjeux de conservation appréciée.

Compétences requises :

- Bonne capacité relationnelle, de pédagogie et de communication.
- Sens du travail en équipe.
- Esprit d'initiative, rigueur et organisation.
- Capacité d'adaptation.
- Travail en transversalité et avec une pluralité de partenaires.
- Capacités de synthèse et rédactionnelles.
- Capacité de travail en extérieur et bonne condition physique.
- Maîtrise des outils de bureautique, connaissances en SIG (QGIS).
- La maîtrise de l'anglais et d'autres langues étrangères fortement appréciée.

REMUNERATION

SMIC en vigueur + indemnisation des dimanches et jours fériés travaillés

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Les candidats sont invités à adresser au plus tard le 16 avril 2026 un CV et une lettre de motivation par mail à :

recrutement@portcros-parcnational.fr

en précisant dans l'objet « **Candidature pour le poste de médiateur/trice territorial(e) CARET** ».